



**Comité de Suivi  
du 13 décembre 2016  
Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif central**

Présents : J. ANDRIEUX (SCAR ARA), J-M BLANC (Région Nouvelle-Aquitaine), J-P BOUCARD (Département du Lot), M. BOYER (Région ARA), B. CAZAL (CGET Massif central), I. CONGARD (Département de la Loire), M. DECAMPS (GIP Massif central), V. DELMAS (Département du Puy-de-Dôme, Nicolas FERRAND (MACEO), S. FOIX (Département de la Corrèze), P. GALLIEN (Département de la Haute-Loire), F. GOMEZ (CGET Massif central), Jean-Paul GUERIN (IPAMAC), A. JAVOUREZ (Département de la Lozère), V. JUILLET (CGET), B. LABONNE (CGET Massif central), C. LAGIERE (Département du Lot), O. LAROCHE (Département du Rhône), A. LECOMTE (GIP Massif central), A. MAILLOLS (VP Région Occitanie, VP GIP Massif central), A. MARCON (CCI), C. MARLAS (IPAMAC), S. MATHIEU (VP Région BFC) ; P-E. MELAC (GIP Massif central), E. MICHEL (GIP Massif central), C. OZIOL (SGAR ARA), P. RICARD (SGAR ARA), S. RESCIA (représentante de la DG REGIO- Commission européenne), C. RUSS (CGET), C. TOURNADRE (CGET Mac, Commissaire adjoint).

**Préambule**

Le Comité de suivi est co-présidé Aurélie Maillols, Vice-Présidente du GIP Massif central représentant Carole Delga, Présidente du GIP Massif central et Pierre Ricard, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, représentant Michel Delpuech, Préfet Coordonnateur de Massif.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Introduction par les coprésidents
2. Rapport final d'exécution 2007-2013
3. Etat d'avancement du POI FEDER Massif central 2014-2020
  - a. Suivi financier
  - b. Indicateurs de réalisation
  - c. Indicateurs transversaux
4. Etat d'avancement de la CIMAC 2014-2020
5. Bilan des actions de communication 2016 et présentation des actions 2017
6. Présentation du rapport des finalités ex-ante 2014-2020
7. Calendrier

**1. Discours d'introduction**

Intervention de Pierre RICARD, Secrétaire Général aux Affaires Régionales,

Pierre Ricard indique que le comité de suivi est coprésidé et que l'Etat est concerné ici en sa qualité de gestionnaire du programme 2007-2013. Seront présentés les principaux chiffres et

quelques exemples de réalisations marquantes. Il rappelle que le programme 2007-2013 a été le premier PO spécifique au Massif central, qui a ensuite donné lieu à un deuxième PO (2014-2020) géré par les Régions et le GIP Massif central. Le programme 2007-2013 a nécessité un temps de rodage mais se termine par un taux de réalisation de 92% (variable selon les types d'actions financées), c'est un résultat satisfaisant comparativement aux autres programmes. Pierre Ricard rappelle la tenue d'un événement spécifique de clôture à Aubusson en 2016 et remercie Silvia Rescia de sa présence lors de cet événement et ce jour.

#### Intervention d'Aurélie MAILLOLS, Vice-Présidente du GIP Massif-central, Vice-Présidente de la Région Occitanie

Aurélie Maillols indique que le taux de programmation du POI FEDER Massif central approche les 30%, un taux satisfaisant au regard de l'objectif de 25% demandé par la Commission européenne. Elle rappelle que le contexte de fusion des régions en 2016 s'est traduit par un nombre réduit de comités de programmation (2 comités en 2016) mais n'a pas nuit à la dynamique globale de programmation, contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres massifs.

#### Intervention de Silvia RESCIA, Représentante de la Commission Européenne (DG REGIO, Unité France)

Silvia Rescia remercie les autorités de gestion d'avoir permis l'aboutissement du programme 2007-2013. Les observations de la Commission Européenne seront envoyées par voie formelle une fois tous les documents de clôture reçus (y compris rapport de contrôle). Silvia Rescia informe le comité de suivi des résultats de l'évaluation *ex-post* du programme 2007-2013. L'étude a montré que les résultats sont excellents pour la France. La politique de cohésion a délivré 8 milliards d'euros et a soutenu un large éventail de projets. Mme Rescia rappelle l'importance du suivi des indicateurs, pour libérer la réserve de performance mais aussi pour analyser et diffuser les résultats de la mise en œuvre du programme opérationnel.

Concernant le programme 2014-2020, Silvia Rescia se félicite du taux de programmation du POI Massif central supérieur de 5 points à la cible visée par la Commission Européenne. Il reste à travailler sur le rééquilibrage des axes. Elle rappelle que le GIP est désormais officiellement désigné autorité de gestion et qu'il ne reste que les conditionnalités *ex ante* à valider.

La Commission Européenne négocie une proposition de simplification (négociations en cours avec le Parlement et le Conseil) dans le but d'assouplir les règles entre les fonds, de donner plus de flexibilité avec des coûts forfaitaires, de développer des synergies accrues pour les instruments européens et avec le plan Junker, d'intégrer les réfugiés (priorité pour l'Union). Mme Rescia souligne que le débat sur le post-2020 continue, que la politique de cohésion ne peut pas être isolée du contexte économique et que des réformes structurelles sont nécessaires (elles s'appuieront notamment sur les conditionnalités *ex ante*) : il y aura un forum de cohésion à partir de juin 2017.

## **2. Rapport final d'exécution 2007-2013**

### Intervention de Jacqueline ANDRIEUX, SGAR Auvergne-Rhône-Alpes

Jacqueline Andrieux présente les éléments-clés du Rapport Final d'Exécution pour le programme 2007-2013.

*Le POI Massif central* a été validé le 14 décembre 2007 ; le programme a été lancé officiellement en 2008 à Clermont-Ferrand. 11 comités de suivi se sont tenus pendant la

durée du programme, ainsi que 3 comités de programmation par an de 2008 à 2013. Deux re-maquetage ont permis d'adapter le dispositif aux évolutions du terrain (en 2009 et 2014). Le dernier comité de programmation (novembre 2014) a servi à programmer des reliquats et des consultations écrites en 2015 ont permis des réajustements. La date limite d'acquittement des dépenses pour les maîtres d'ouvrage était fixée au 31 décembre 2015.

*Maquette financière :*

- 40,6 millions de FEDER ;
- 19,8 millions de l'Etat (FNADT, ministères, agences),
- 20.8 millions des Régions (les départements n'étaient pas signataires de la CIMAC mais sont intervenus selon leurs dispositifs propres).

La CIMAC (61 millions d'euros) est venue abonder le FEDER, les projets les plus « économiques » étant financés généralement par du FEDER et des crédits régionaux ; les autres projets (non éligibles FEDER) ont été financés sur la CIMAC.

*En chiffres :*

- Maquette / Dépenses initialement prévues : 101 millions d'euros
- Dépenses certifiées : 109,5 millions dont 52% concernent des projets économiques, de recherche, TIC ou de protection de l'environnement (dispositif de Lisbonne)
- FEDER versé aux bénéficiaires : 37,2 millions d'euros (sur une maquette de 40 millions d'euros), soit un taux de réalisation de 92%.
- FEDER reçu de la commission européenne : 38,5 M€
- Plus de 400 bénéficiaires du FEDER

*Les étapes de la clôture :*

- les documents de clôture (demande de paiement final, rapport final de contrôle et rapport final d'exécution) doivent être adressés à la commission européenne pour le 31 mars 2017.

- à l'issue d'échanges avec la commission (qui pourront intervenir jusqu'en 2021), le programme sera définitivement validé, le FEDER pourra être réajusté et un solde éventuellement versé.

*Eléments relatifs à la ventilation des fonds :*

Le taux de réalisation par axe est satisfaisant et est relativement homogène :

- axe 1 : accueil de nouvelles populations : 99,77%
- axe 2 : création de richesses : 81,74%
- axe 3 : attractivité, accessibilité : 95,05%
- axe 4 : assistance technique : 102,68%

La répartition par thème prioritaire est équilibrée avec notamment : recherche et développement, 14,71% ; société de l'information : 15,96% ; environnement : 15,98% ; tourisme : 16,21% ; culture : 10,63 ; adaptation des travailleurs et des entreprises : 20,3%

La répartition par territoire fait ressortir que 52% des bénéficiaires du PO Massif central sont situés en zone de montagne, 38% en zone rurale hors montagne et 7% des financements ont bénéficié à des territoires situés en zone urbaine sur des projets de relation ville-campagne.

Le caractère interrégional du programme est largement démontré puisque 85% du FEDER a été attribué à des opérations concernant plusieurs régions du massif.

*Les priorités communautaires en indicateurs :*

- emploi :

450 emplois ont été créés dans le cadre des projets financés par le POI : 152 emplois masculins et 298 emplois féminins. (taux de réalisation de 35,76% pour les hommes et 70, 11% pour les femmes).

La majorité des emplois a été créée par l'axe 1 (attractivité du territoire) où les profils des postes sont prioritairement féminins.

- nombre de projets R&D : taux de réalisation :
- nombre de projets TIC : taux de réalisation : 102%
- nombre de projets "énergie renouvelable" : taux de réalisation : 71, 43%
- nombre de projets tourisme : taux de réalisation : 63, 64%

*Quelques actions emblématiques :*

- Pôle fromager AOC Massif Central (2 opérations) :  
coût total : 621 217 € dont FEDER 304 220 € ; Etat : 39 542 € ; Régions : 77 408 €
- Itinéraire de cirque en chapiteau (multipartenaires) (4 projets)  
coût total : 889 000 € dont FEDER : 404 462 € ; Etat : 20 050 € ; Régions : 197 793 €
- Centre de télétravail de Murat :  
coût total : 284 960 € dont FEDER : 113 984 € ; Etat : 28 493 € ; Régions : 32 395 €
- Chemins de St-Jacques :  
coût total : 372 000 € dont FEDER 186 000 € ; Etat : 74 000 €

*Les apports du POP Massif Central 2007-2013 :*

- amélioration de l'attractivité des bassins de vie
- mise en réseau d'acteurs
- innovations territoriales et organisationnelles
- valorisation des filières d'excellence
- valorisation du patrimoine culturel, touristique et environnemental
- De 2006 à 2013, la population du Massif central est passée de 3 835 003 à 3 896 428 habitants, soit une progression de 1,75%.

Silvia RESCIA demande à ce que soit mise en évidence la valeur ajoutée du FEDER sur les projets concernant l'agriculture pure, pour la prochaine période de programmation. En effet, il est important de bien suivre les lignes de partage FEDER/FEADER, dans le respect des objectifs du programme 2014-2020.

### **3. Etat d'avancement du POI FEDER Massif central 2014-2020**

Intervention de Mélanie DECAMPS, GIP Massif central

- *Suivi financier*

Mélanie Décamps indique que le GIP Massif central, autorité de gestion du POI 2014-2020, a examiné à ce jour 190 dossiers, soit 112 projets (dont des opérations collaboratives). Au total, 12, 1 millions d'euros de FEDER ont été programmés, soit 30,36% de la maquette. La cible des 25% de programmation fixée par la Commission Européenne a été atteinte dès la programmation de juin 2016. Les appels à projet sont un point fort du programme car ils génèrent un nombre important de dossier sur les thèmes de l'accueil, du tourisme et de la biodiversité.

Tous axes confondus, la répartition entre le FEDER programmé et la dépense publique nationale est équilibrée. La programmation de l'axe 1 (biodiversité) avance correctement, la contrepartie publique nationale est un peu plus élevée que le FEDER. Sur l'axe 2 (bois), le retard identifié en 2015 est en cours de rattrapage, notamment grâce à un séminaire spécifique bois fin 2015 (qui a donné lieu à une douzaine de dossiers déposés). Mélanie Décamps souligne que cet axe ne comporte pas d'appel à projet, néanmoins la dynamique actuelle de programmation sur cet axe est favorable. L'axe 3 (innovation territoriale) est bien avancé en termes de taux de programmation et on constate un équilibre entre le FEDER et les contreparties nationales. Enfin, la moitié de la maquette consacrée à l'axe 4 (assistance technique) a été programmée.

Mélanie Décamps dresse un bilan global sur l'ensemble des financeurs mobilisés jusqu'à présent. En moyenne, le FEDER est mobilisé à hauteur de 42%, les privés à hauteur de 14%, le reste des financements étant assuré par la dépense publique nationale (Etat, Régions, Départements, Collectivités) dont une part importante d'autofinancement public, les collectivités territoriales étant les principales bénéficiaires du POI.

En ce qui concerne les paiements, un dossier est soldé et des remboursements sont en cours pour 39 dossiers, représentant 764 000 euros de FEDER, soit 6.3% des engagements de l'autorité de gestion. Il y a 7 demandes d'avance en cours ou payées, soit 200 000 euros.

Mélanie Décamps attire l'attention de la Commission sur les difficultés relatives à la certification des dépenses. Aujourd'hui, la certification se fait par courrier mais pas sur le logiciel Synergie car cela génère des blocages techniques. Cette situation risque de mettre en difficulté l'autorité de gestion pour ses remontrées de dépense en 2017.

#### Intervention de Silvia RESCIA

Silvia Rescia demande si le GIP entend soumettre une demande de paiement avant décembre 2016.

#### Intervention de Mélanie DECAMPS

Mélanie Décamps répond que la première demande de paiement devrait intervenir en février 2017.

- *Indicateurs de réalisation*

Les valeurs cibles des indicateurs de réalisation du POI sont définies dans le RAMO 2015 validé par la Commission en 2016. Les objectifs pour 2018 sont déjà tous atteints (indicateurs Biodiversité, Bois et Démographie), à l'exception de l'indicateur sur le tourisme. Néanmoins, le nombre de Pôles de Pleine Nature sélectionnés en novembre 2016 assure qu'il sera atteint en 2018. Il n'y a donc pas d'inquiétude quant à la capacité de l'autorité de gestion et la possibilité du POI à remplir les objectifs tels que fixés avec la Commission Européenne.

- *Indicateurs transversaux*

L'autorité de gestion demande aux porteurs de s'engager sur 4 thématiques dès la demande de financement : développement durable, égalité homme femme, égalité des chances et TIC. De fait, les porteurs s'engagent assez volontiers dans ces démarches : 87% des porteurs disent mettre en œuvre le développement durable. Néanmoins, cet engagement reste modeste (exemple : covoiturage, impressions recto verso...). Mélanie Décamps interroge la Commission Européenne sur la pertinence de ce type de réponse : est-ce bien là l'attendu de la Commission ? ou bien faut-il aller plus loin et, si oui, comment ?

### Intervention de Silvia RESCIA

Silvia Rescia répond que ce questionnement démontre que l'autorité de gestion analyse les choses en profondeur. C'est à l'autorité de gestion d'évaluer le besoin, elle peut mettre en place des démarches plus concrètes sachant qu'il faut une certaine traçabilité des réponses et qu'elles soient fiables et non superficielles. Mélanie Décamps insiste sur le questionnement quant à la conformité des données récoltées aujourd'hui par rapport aux attentes de la Commission Européenne. Silvia Rescia répond qu'elle peut transmettre la demande au service compétent. Mélanie Décamps transmettra une requête par mail en ce sens. Silvia Rescia précise que le GIP peut s'appuyer sur les lignes directrices faites par le CGET sur le respect de la charte des droits fondamentaux.

## **4. Etat d'avancement de la CIMAC 2014-2020**

### Intervention de Frédérique GOMEZ, Commissaire de Massif (CGET)

Frédérique GOMEZ indique que l'Etat d'avancement de la CIMAC a été présenté le matin même en comité de Massif. Elle en rappelle les principaux éléments. Le démarrage de la CIMAC a été compliqué notamment pour les Régions dans un contexte de réformes institutionnelles (loi Notre, fusion des régions). Le temps d'organisation a induit un retard de la part des Régions. L'Etat a tenu ses engagements : les consommations sont de 15% pour l'axe 1 ; 14,5% pour l'axe 2 ; 20% pour l'axe 3 et 25% pour l'axe 4. L'équilibre devrait se rétablir cette année, les régions connaissant désormais leurs politiques et leurs stratégies.

## **5. Bilan des actions de communication 2016 et présentation des actions 2017**

### Intervention de Mélanie DECAMPS

Mélanie Décamps présente le bilan des actions 2016 et précise que la dynamique sera du même ordre pour 2017.

En 2016, plusieurs journées d'information aux porteurs ont eu lieu : 146 participants à Grèzes, 75 participants à Moulins, 52 participants à Figeac. L'objectif de ces journées est de présenter les programmes Massif central, en coordination entre le CGET, le GIP et les Départements. Des bénéficiaires témoignent de leur expérience et des ateliers pratiques sont organisés pour informer les porteurs sur les demandes de financement, le paiement, les indicateurs, etc. L'objectif est de mobiliser le maximum de monde localement, d'où la volonté de multiplier ces journées sur tout le territoire du Massif. Par ailleurs, un événement a été organisé à Aubusson pour présenter les programmes, le bilan et visiter un projet financé (cité de la Tapisserie).

Les gestionnaires du GIP organisent des réunions en ligne pour accompagner les bénéficiaires en vue du paiement. En 2016, 11 réunions ont eu lieu et ont permis de renseigner 75 porteurs.

L'objectif pour 2017 est de maintenir ce rythme : l'autorité de gestion prévoit trois réunions d'accompagnement après chaque programmation (5 à 10 participants par réunion), le maintien du rythme des journées d'information, l'organisation d'un événement annuel ainsi que la rédaction d'une newsletter trimestrielle.

### Intervention de Silvia RESCIA

Silvia Rescia souligne la pertinence des initiatives d'accompagnement des porteurs dans le respect de l'égalité de traitement. Elle ouvre une parenthèse sur la communication avec la presse, car des erreurs grossières ont été constatées dans certains articles. L'autorité de gestion doit s'assurer du fait que la communication sur l'utilisation des Fonds Structurels soit transparente et réaliste.

## 6. Présentation des finalités ex ante 2014-2020

### Intervention de Mélanie DECAMPS

Pas de nouveauté sur les conditionnalités ex ante par rapport au dernier comité de suivi puisque trois des quatre aspects nécessaires pour répondre aux exigences de la Commission avaient déjà été stabilisés (site internet, critères de sélection, système de suivi des indicateurs). En ce qui concerne la dernière conditionnalité (sur les valeurs de référence), le travail est en cours de finalisation par le prestataire. Le rapport sera transmis comme prévu à la Commission fin décembre 2016.

## 7. Calendrier / Conclusion

### Intervention de Mélanie DECAMPS

Mélanie Décamps présente le calendrier prévisionnel des mois à venir :

**Fin décembre 2016** : envoi du rapport sur les conditionnalités ex ante

**Février 2017** : comité d'évaluation + consultation écrite du comité de suivi pour valider le cahier des charges de l'étude sur l'évaluation

**Mars 2017** : comité de programmation (suivi de deux autres comités, probablement avant et après l'été)

**Avril 2017** : Comité de suivi en avril (validation du RAMO 2016)

**Fin Mai 2017** : envoi du RAMO 2016 à la Commission européenne

Les journées de communication sont à programmer pour 2017, les départements sont invités à solliciter le partenariat pour en organiser sur leur territoire.

### Intervention de Silvia RESCIA

Silvia Rescia demande à ce que les dates des comités de suivi lui soient signalées au début de l'année 2017 et à ce que les documents soient diffusés au comité de suivi selon les délais du règlement.

### Intervention de Pierre RICARD

Pierre Ricard clôt la séance en précisant que le rapport 2007-2013 va être envoyé à la Commission Européenne dans les prochains jours et invite les participants à faire remonter leurs éventuelles remarques d'ici là.

La séance est levée à 16h

A: C. P. ... f<sup>o</sup> Le: 24 février 2017

Signatures:

Aurélien ...



7

Pour le Préfet de la Région  
Auvergne Rhône-Alpes  
Le Secrétaire général adjoint  
aux affaires Régionales



Pierre RICARD.

